



## VENTE-DÉBARRAS (VENTE DE GARAGE)

Un permis est-il requis ?

Non. Un permis n'est pas requis pour les « ventes de garage ». Toutefois, ces ventes-débarras doivent être faites dans le respect des règles.

## RÈGLES DE BASE

Une vente-débaras est une activité de vente non commerciale d'objets utilisés ou acquis à des fins domestiques. Elle ne peut être tenue que par un particulier ou un organisme à but non lucratif et n'est permise qu'aux conditions suivantes :

- lors des dates autorisées;
- la vente-débaras doit se dérouler entre 9 h et 17 h;
- la vente-débaras doit avoir lieu à l'extérieur et sur la propriété de l'organisateur;
- la marchandise exposée ne doit jamais être située dans l'emprise de la rue;
- aucune autorisation n'est requise pour l'affichage et pour l'activité, toutefois, un maximum de deux enseignes d'au plus 1 m<sup>2</sup> chacune sont autorisées sur le terrain où la vente-débaras a lieu.

### CALENDRIER DES DATES AUTORISÉES POUR 2021

- |  |
|--|
| - 22, 23 et 24 mai (Journée nationale des patriotes)<br>- 29 et 30 mai |
| - 4, 5 et 6 septembre (fête du Travail)<br>- 11 et 12 septembre        |

## PLAINTÉ

Si un citoyen désire se plaindre d'un problème occasionné par une vente-débaras, il peut contacter le Bureau Accès Montréal, au 311, qui fera suivre la plainte à la Division des permis et des inspections.

## OBLIGATIONS

Le vendeur est légalement responsable de s'assurer que les produits qu'il vend sont sécuritaires et conformes à toutes les normes de sécurité. Il est interdit de vendre un produit qui n'est pas conforme à la Loi sur les produits dangereux; le vendeur peut être passible de poursuites au civil, pour lesquelles la Ville de Montréal n'a pas de juridiction.

**BUREAU DES PERMIS**  
4241, place de l'Hôtel-de-Ville  
Montréal-Nord  
514 328-4000  
permismtl nord@montreal.ca  
montreal.ca

**Demande de permis en ligne**  
[montreal.ca/montreal-nord](http://montreal.ca/montreal-nord)

**Service sur rendez-vous**  
514 328-4000, #5 ou  
[permismtl nord@montreal.ca](mailto:permismtl nord@montreal.ca)

**Service sans rendez-vous**  
Bureau Accès Montréal  
4243, rue de Charlevoix  
du lundi au jeudi  
de 8 h 15 à 12 h